



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°39

Réunion du : mardi 07 février 2023

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – saison 2022/2023

Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb terrains nécessaires	Dates
SENIORS	1	1	Le mercredi 26 avril 2023 en soirée
FEMININES (Seniors F. - U15F - U18F)	9	3	Samedi 10 juin 2023 et Dimanche 11 juin 2023
JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18-U20)			
CDM / ANCIENS	2	2	Dimanche 18 juin 2023

**TIRAGE DES 1/4 et 1/2 FINALES DES COUPES DE PARIS - CREDIT MUTUEL I.D.F.
U14 – U15 – U16 – U17 – U18 – U20**

Les tirages au sort des 1/4 et 1/2 finales de ces catégories auront lieu **Le lundi 13 février 2023 à 18h00** au siège de la Ligue.

Les clubs qualifiés sont invités à assister aux tirages.

INFORMATIONS – RENCONTRES NON JOUEES

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées le week-end des 11 et 12 février 2023, en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif, seront reportées automatiquement sur les week-ends des 18/19, 25/26 février ou 04/05 mars 2023 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**25652080 – MANTOIS 78 FC 1 / HARDRICOURT US 1 du 19/02/2023 (1/2 finales)**

Demande de changement de date et d'horaire de MANTOIS 78 FC.

Cette rencontre aura lieu le samedi 18 février 2023 à 18h00, sur le stade Aimé BERGAL à MANTES LA VILLE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'US HARDRICOURT.

SENIORS - CHAMPIONNAT**24555253 – CERGY PONTOISE FC 1 / SAINT DENIS US 1 du 04/02/2023 (R1/A)**

La Commission,

Après lecture de de la F.M.I., du rapport de l'arbitre officiel, des courriers de CERGY PONTOISE FC, de l'US SAINT DENIS et de la Société ENEDIS indiquant une coupure générale du réseau électrique le 04 février 2023 entre 19h46 et 21h20,

Considérant que le match a été arrêté à la 85^{ème} minute en raison de la panne de l'éclairage,

Considérant qu'après 45 minutes d'attente, l'arbitre a décidé d'arrêter définitivement le match sur le score de 0 à 1,

Par ces motifs,

. donne match à rejouer le 18/02/2023.

La Commission demande au club de CERGY PONTOISE F.C. de s'assurer du bon fonctionnement de l'éclairage.

Elle invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.

24555924 – SURESNES JS 1 / CHAMPIGNY 94 FC 1 du 12/02/2023 (R2/D)

Demande de changement de terrain de la JS SURESNES.

Cette rencontre aura lieu sur le terrain n°1 du stade Maurice HUBERT à RUEIL MALMAISON.

Vu l'avis technique favorable de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives de la F.F.F. pour l'utilisation de ce terrain en compétition officielle, la Commission donne son accord.

24555528 – OZOIR FC 77 1 / LINAS MONTLHERY ESA 2 du 12/02/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire et de terrain d'OZOIR FC 77.

Cette rencontre aura lieu à 15h30, sur le stade des 3 Sapins n°2 à OZOIR LA FERRIERE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de LINAS MONTLHERY ESA.

24555660 – COSMO TAVERNY 1 / NEAUPHLE PONTCHARTRAIN du 12/02/2023 (R2/B)

Demande de changement de terrain de COSMO TAVERNY.

Cette rencontre aura lieu sur le terrain n°2 du Complexe Sportif Jean Bouin à TAVERNY.

24555397 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / LILAS FC 1 du 11/03/2023 (R1/B)**RAPPEL**

Suite à la décision de la C.R.D. du 02/11/2022 ayant infligé, à compter du 05/12/2022, une suspension de terrain de 5 matchs fermes à l'équipe de NEUILLY SUR MARNE SFC (**terrain de repli à 20 km de la ville de NEUILLY SUR MARNE**),

La Commission demande au club de NEUILLY SUR MARNE SFC de proposer un terrain de repli pour cette rencontre, étant précisé **qu'une installation classée T5 sera acceptée** dans la mesure où NEUILLY SUR MARNE SFC dispose d'une dérogation suite à son accession en R1 à l'issue de la saison 2021/2022.

Ce terrain de repli devra être fourni accompagné d'une attestation du propriétaire.

Autre rencontre concernée :

24555404 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 18/03/2023

La Commission précise que, si des matches en retard, s'intègrent dans la liste des matchs ci-dessous, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

24555921 – ARGENTEUIL RC 1 / PARISIENNE ES 1 du 12/02/2023 (R2/D)

Courriel du RC ARGENTEUIL et attestation de la mairie de NEUILLY SUR MARNE indiquant le terrain de repli (G. FOULON 3) pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 12 février 2023 à 16h00, sur le stade G. Foulon à NEUILLY SUR MARNE.

Accord de la Commission.

U20 - CHAMPIONNAT**500828 – ESPERANCE PARIS 19EME (R3/A)****Rappel:**

Suite à la décision de la C.R.D. du 05/01/2023 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U20 de ESPERANCE PARIS 19EME à compter du 06/02/2023.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations. Le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 10km de la Ville de PARIS et ne pourra pas être une installation sportive dont la Ville de PARIS est propriétaire ou gestionnaire.

Les rencontres concernées sont :

- 24975142 – PARIS 19 ESP / RACING CLUB 18 du 12/02/2023
- 24975163 – PARIS 19 ESP / PARIS 19E ANTILLAIS du 16/04/2023

24577818 – PERREUX AS FRAN. / SEVRES FC 92 du 05/02/2023 (R2/B)

La Commission enregistre le forfait non avisé de SEVRES FC 92 (1^{er} forfait).

U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Rappel - Calendrier des tours :**

- 1/4 de finale : 05 mars 2023
- 1/2 finales : 30 avril 2023
- Finale : 11 juin 2023

U18 - CHAMPIONNAT**Feuille de match manquante**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

24557239 – CLAYE SOUILLY S. / SAINT BRICE FC du 05/02/2023 (R2/B)

U18 - CHAMPIONNAT**500217 – BRETIGNY FOOT CS**

U18 R1 – coup d'envoi à 15h30 au stade Auguste DELAUNE n°3 (synthétique)

24556976 – FLEURY 91 FC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 1 du 12/02/2023 (R1)

Demande de changement de terrain de FLEURY 91 FC.

Cette rencontre aura lieu sur le stade A. GENTELET n°2 à FLEURY MEROGIS.

Accord de la Commission.

24557509 – SURESNES JS 1 / LINAS MONTLHERY ESA du 12/02/2023 (R3/B)

Demande de changement de terrain de la JS SURESNES.

Cette rencontre aura lieu sur le terrain n°1 du stade Maurice HUBERT à RUEIL MALMAISON.

Vu l'avis technique favorable de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives de la F.F.F. pour l'utilisation de ce terrain en compétition officielle, la Commission donne son accord.

24557504 – FLEURY 91 FC 2 / GARENNE COLOMBES AF 1 du 12/02/2023 (R3/B)

Demande de changement d'horaire de GARENNE COLOMBES AF.

Cette rencontre aura lieu à 12h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de FLEURY 91 FC.

24557502 – ISSY LES MOULINEAUX FC / SURESNES JS du 05/02/2023 (R3/B)

Courriel de l'arbitre officiel informant d'une erreur de saisie sur le score du match,

La Commission enregistre le résultat comme suit :

ISSY LES MOULINEAUX FC : 2 buts

SURESNES JS : 0 but.

24557118 – BLANC MESNIL SF 1 / VAL YERRES CROSNE 1 le 12/03/2023 (R2/A)

Courriel de BLANC MESNIL SF et du club de JANVILLE LARDY informant du prêt de son terrain synthétique. Cette rencontre aura lieu le dimanche 12 mars 2023 à 13h00, sur le terrain synthétique du stade Interco Panserot 2 à LARDY.

La Commission demande au club de BLANC MESNIL SFB de lui communiquer une attestation du propriétaire des installations, **au plus tard pour le vendredi 10 mars 2023 à 12h00.**

La Commission précise que, si des matches en retard, s'intègrent dans la liste des matchs ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

U17 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Les prochains tours auront lieu :**

- 1/4 de finale : 05 mars 2023
- 1/2 finales : 30 avril 2023
- Finale : 11 juin 2023

U17 - CHAMPIONNAT**Feuille de match manquante**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

24963453 – SAINT BRICE FC / COSMO TAVERNY du 05/02/2023 (R2/D)

U17 - CHAMPIONNAT**24604019 – SARCELLES AAS / PARIS ST GERMAIN FC du 12/02/2023 (R1)**

Demande de changement de terrain de SARCELLES AAS.

Cette rencontre aura lieu sur le Complexe Sportif Nelson Mandela n°2 à SARCELLES.
Accord de la Commission.

24962958 – BAGNEUX COM / MEUDON AS du 05/02/2023 (R2/A)

La Commission,

Après lecture du courriel du COM BAGNEUX du 04/02/2023 adressé en copie à l'AS MEUDON,
Enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe du COM BAGNEUX.

24963296 – EPINAY ACADEMIE / VILLETANEUSE CS du 12/02/2023 (R2/C)

Demande de changement d'horaire d'EPINAY ACADEMIE.

Cette rencontre aura lieu à 11h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VILLETANEUSE CS.

24963459 – COSMO TAVERNY / ERMONT AS du 12/02/2023 (R2/D)

Pris connaissance de la demande de COSMO TAVERNY de passer la rencontre sur le stade Jean BOUIN n°1 à TAVERNY,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à la pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de terrain impraticable le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique.

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Les prochains tours auront lieu :

- 1/4 de finale : 05 mars 2023
- 1/2 finales : 30 avril 2023
- Finale : 11 juin 2023

**U16 - CHAMPIONNAT
Feuille de match manquante**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

24572556 – MANTOIS 78FC 2 / POISSY AS 1 du 05/02/2023 (R3/A)

U16 - CHAMPIONNAT

500 695 – SARCELLES AAS

U16 R1 - coup d'envoi de l'équipe à 12h00.

518 488 – SAINT OUEN L'AUMONE AS

U16 R2/B - coup d'envoi de l'équipe à 12h00.

24572163 – CRETEIL LUSITANOS US 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 12/02/2023 (R1)

Demande de changement d'horaire de CRETEIL LUSITANOS US.

Cette rencontre aura lieu à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VERSAILLES 78 FC.

24572289 – BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 / MASSY 91 FC 1 du 05/02/2023 (R2/B)

Courriel de BOULOGNE BILLANCOURT AC informant d'une erreur sur le score de la rencontre.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel confirmant l'erreur de saisie sur le résultat, enregistre le score comme suit :

BOULOGNE BILLANCOURT AC : 1 but.

MASSY 91 FC : 3 buts.

La Commission rappelle aux clubs qu'il convient de vérifier les informations saisies sur la FMI lors des signatures d'après match.

24572429 – FC 93 BOBIGNY BG 1 / SENART MOISSY 1 du 12/02/2023 (R2/A)

Demande de changement d'horaire de FC 93 BOBIGNY BG.

Cette rencontre aura lieu à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SENART MOISSY.

24572296 – NEUILLY SUR MARNE SFC 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 du 12/02/2023 (R2/B)

Demande de changement d'horaire de NEUILLY SUR MARNE SFC.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BOULOGNE BILLANCOURT AC..

24572954 – BOULOGNE BILLANCOURT AC 3 / CHOISY LE ROI AS 1 du 12/02/2023 (R3/D)

Demande de changement de terrain de BOULOGNE BILLANCOURT AC.

Cette rencontre aura lieu sur le stade Marcel BEC n°1 à MEUDON.

Accord de la Commission.

U14 - CHAMPIONNAT

24565125 BLANC MESNIL SF 1 / SARCELLES AAS 2 du 11/02/2023 (R2/A)

Demande de BLANC MESNIL SF pour décaler le coup d'envoi du match à 17h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard le vendredi 10/02/2023 – 12h00.

24565215 RIS ORGANIS US 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 11/02/2023 (R2/B)

Demande RIS ORANGIS US pour reporter le match au samedi 22/04/2023.

Accord du FC 93 BOBIGNY BG.

Vu le motif invoqué, la Commission, après étude du calendrier des 2 équipes, émet un avis favorable à titre exceptionnel pour un report mais à la date du samedi 18/02/2023 sous réserve de l'accord des 2 clubs à transmettre au plus tard le vendredi 10/02/2023 – 12h00.

Courriel de BAGNEUX COM – 500732 – R3 - Poule D

La Commission prend note que tous les matchs à domicile se dérouleront au Parc des Sports à BAGNEUX.

24565391 TORCY PVM US 2 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 11/02/2023 – R3/B

Accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 18/02/2023.

La Commission, après étude du calendrier des 2 équipes, émet un avis favorable à titre exceptionnel (le match se déroulant le samedi suivant).

24565568 MASSY 91 FC 1 / VINCENNES CO 1 du 04/02/2023 R3/D

Match non joué,

La Commission prend connaissance des rapports des 2 clubs et demande à l'Arbitre Officiel un rapport précisant l'horaire à laquelle l'équipe de VINCENNES CO était en mesure de jouer la rencontre (à savoir joueurs en tenue - maillots – short – chaussettes prêt à débiter la rencontre).

Rapport à transmettre pour la réunion du mardi 14/02/2023.

U14 - CHAMPIONNAT REGIONAL
Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule A – 24565299 MANTOIS 78 FC 2 / SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 du 04/02/2023

CDM – CHAMPIONNAT

24571634 – AMICALE DU MBOA / CASTANHEIRA PARIS du 12/02/2023 (R3/A)

Courriel de l'AMICALE DU MBOA et de la mairie de Paris.

La Commission fixe cette rencontre le 12 février 2023 à 9h00, sur le stade Maryse Hiltz – Paris 20ème.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

24604598 – MERY MERIEL BESSANCOURT / ECOUEN FC du 28/05/2023 (R3/A)

Demande d'avancement du match au 21 mai 2023, en raison de la fermeture des installations.

La Commission demande au club de MERY MERIEL BESSANCOURT de lui fournir un document officiel de la Mairie informant de cette fermeture.

A réception, la Commission statuera.

24604799 – FONTENAY TRESIGNY / VERT LE GRAND F.C. du 22/01/2023 (R3/C)

Ce match est reporté au 19/02/2023.

ANCIENS - CHAMPIONNAT
Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

24604689 – PARIS 15 OLYMPIQUE / VOISINS FC du 05/02/2023 (R3/B)